



Martine
Desaulles



Jean-Philippe
Bastias



Valérie
Boisliveau



David
Espin



Sabrina
Nouri



Boris
Violet



Paméla
Van Wayenberghe



Cécile
Marchesi



Thierry
Bordier

HARCELEMENT **STOP**

MORAL au travail **ACTE I**

Le harcèlement moral se définit par des agissements répétés qui portent atteinte aux droits et à la dignité d'une personne : remarques désobligeantes, intimidations, insultes...

Ces agissements entraînent une dégradation de ses conditions de travail et peuvent altérer sa santé physique ou mentale ainsi que compromettre son avenir professionnel. Ces agissements sont interdits, même en l'absence de lien hiérarchique entre la cible et l'auteur ou l'autrice des faits.

Les victimes de harcèlement moral peuvent bénéficier de la protection de la loi, qu'elles soient salariées, stagiaires ou apprenties.*

En chiffre* :

- * **62 %** des interrogés estiment que les faits de harcèlement se multiplient ces dernières années.
- * **30 %** des salariés ont été victimes de harcèlement au travail.
- * **40 %** en ont été témoins.

Les chiffres sont sans appel. Le harcèlement se positionne au troisième rang des préoccupations majeurs des salariés en entreprise, après le salaire et la dégradation des conditions de travail.

Pour le CSE du 19 décembre SUD attend des réponses de la direction sur le harcèlement moral et sexuel :

- * Nombre d'enquêtes menées au total depuis la mise en place des référents harcèlement.
- * Nombre d'enquêtes en cours.
- * Détail des thématiques et réponses apportées.

La plupart des salariés, y compris les managers, peinent à identifier les situations relevant du harcèlement au travail.

Alors, si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à nous contacter, vos élus SUD sont formés et pourront vous guider et vous accompagner dans toutes vos démarches.

Testez vos connaissances en répondant à notre Quiz"

Lien du quiz

 [**Quiz Harcèlement moral au travail**](#)

A Paris, le 18/12/2024

**AIDEZ-VOUS
EN ADHÉRANT
À SUD**

06 59 29 75 46

www.ceidf.sudbpce.com

sud.ceidf@sudbpce.com

